

Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

L'encadrement intermédiaire : Entre loyauté et servilité ?

- Archives - année 2007 / 2008 -

Date de mise en ligne : vendredi 4 avril 2008

SNUipp-FSU 65

par Pierre FRACKOWIAK, IEN et responsable syndical

Certaines prises de position à propos de l'avenir de l'École, des nouveaux programmes, des stages de remise à niveau me surprennent et m'inquiètent. Entre loyauté et servilité, entre discernement et angélisme, entre responsabilité et exécution, entre neutralité et collusion, entre intelligence et soumission, les frontières deviennent de plus en plus floues.

Qu'un inspecteur d'académie ou un recteur, relayant et justifiant les discours politiques du ministre, déclare que c'est l'honneur de la République de proposer des heures de soutien et des stages de remise à niveau gratuits pour rétablir une égalité entre les enfants, ceux qui ont les moyens de payer des cours particuliers et de contribuer aux profits réalisés par les entreprises spécialisées dans l'accompagnement scolaire et ceux qui n'en ont pas les moyens, c'est normal, c'est leur rôle. Ils sont des relais, ils se situent dans la sphère de la propagande plus que dans la sphère de l'information, et on ne saurait leur en faire reproche. Ils font leur travail. En l'occurrence, la tâche n'est pas très difficile pour eux. Les mesures apparaissent, à première vue, comme frappées au coin du bon sens, elles sont à l'évidence conçues, non pas pour l'École, mais pour séduire une opinion publique gravement sous informée sur les problèmes d'éducation (1), toujours prête à succomber à la nostalgie.

Faut-il pour autant que les cadres intermédiaires, c'est-à-dire qui se situent entre le pouvoir politique et le terrain, qui, à la différence des recteurs et des inspecteurs d'académie, sont au contact permanent des écoles et des enseignants, fassent preuve du même zèle et deviennent à leur tour des propagandistes ? On peut légitimement penser que non. Le voudraient-ils, par exemple par conviction politique personnelle, qu'ils ne le pourraient pas car l'encadrement intermédiaire est bien obligé de prendre en compte les spécificités, les contextes, l'histoire, les hommes et les femmes tels qu'ils sont avec leurs convictions, leurs représentations, leur passé, que l'on peut balayer d'un revers de main de la rue de Grenelle ou du 9ème étage d'une inspection académique mais pas quand on est près d'eux, avec eux. Ceux qui se risquent à succomber aux délices du zèle se heurtent vite aux pires difficultés dont la résistance passive et la simulation ne sont pas les moindres, et sont condamnés à l'échec, ce qui conduit au résultat inverse de celui attendu par le ministre.

La question de la loyauté se pose donc, comme elle s'est posée avec le b-a : ba de monsieur de Robien.

Nous sommes inspecteurs, nous avons choisi de l'être. En tant qu'inspecteurs, nous avons des obligations de réserve et de loyauté, ce que nous avons toujours respecté. Nous diffusons honnêtement les informations et les instructions, même si elles sont le plus souvent sur les grands médias avant d'arriver dans les inspections. Nous recueillons les réponses des écoles, nous organisons, nous régulons les mises en oeuvre, nous évaluons. Nous sommes clairs, nous n'avons même pas besoin d'utiliser l'expression célèbre du SI-EN (2), « appliquer avec discernement » qui avait mis monsieur de Robien dans une grande colère. Nous sommes irréprochables. Respect de la parole ministérielle associé pour notre part au respect des enseignants et des écoles… et au respect des enfants.

C'est d'ailleurs exactement ce que nous avons fait avec la grande loi d'orientation de 1989, elle aussi votée par un parlement élu démocratiquement. Il nous a d'ailleurs fallu le rappeler gentiment aux militants des SLECC, GRIP, et autres groupuscules fanatiques du retour à l'école du 19ème siècle qui affichaient ouvertement leur refus de l'appliquer. On note aujourd'hui qu'à l'instar de leur penseur, célèbre fabricant de crétiens dont on dit avec insistance qu'il est le conseiller de monsieur Darcos, ils exigent haut et fort que les nouveaux textes soient obligatoirement appliqués par tous et que les inspecteurs « rétifs » soient sanctionnés. Curieuse conception de la démocratie que d'avoir des exigences variables selon la coloration politique du ministre. Si on avait limogé tous les cadres intermédiaires et supérieurs qui se sont opposés d'une manière ou d'une autre à la loi de 1989, il y aurait eu de grands vides dans les organigrammes.

L'encadrement intermédiaire : Entre loyauté et servilité ?

La loyauté qui est la moindre des choses impose-t-elle d'adhérer corps et âme à un projet idéologique et de s'associer à la propagande organisée ? Sommes-nous menacés par une nouvelle forme de totalitarisme ?

Je ne le pense pas. Notre démocratie n'est pas prête à une telle dérive. Les tentatives de mise au pas par le ministre du b-a ba ont échoué face aux protestations des syndicats, des mouvements, des associations et même de grands élus de tous les bords politiques (3) . Il est peu probable qu'un ministre renouvelle une telle action qui ne s'était jamais vue en France sauf aux heures les plus sombres de notre histoire ;

Peut-on nous imposer une pensée unique et nous demander de sacrifier notre âme, alors qu'une unanimité se dessine pour s'opposer aux nouveaux vieux programmes avec des argumentations difficiles à contester et que le doute s'installe quant à l'efficacité des dispositifs de soutien ?

Je ne le pense pas. Les hiérarques, très éloignés des réalités du terrain, peuvent toujours déclarer que c'est l'honneur de la République de balayer tout ce qui s'est fait depuis 30 ans, de balayer les programmes de 2002 qui faisaient consensus et qui n'ont pas pu être évalués, d'enterrer pour la troisième fois au moins la loi de 1989, d'organiser des remises à niveau qui confirment une carence de l'école sans prendre la moindre mesure pour la transformer positivement. Tout en respectant les injonctions ministérielles, nous savons parfaitement que le système éducatif n'est plus sur une bonne voie et que nous allons à l'échec. L'honneur de la République n'est pas de faire concurrence aux officines privées florissantes qui sont par ailleurs encouragées et aidées sur le plan fiscal, c'est de permettre à l'école de jouer pleinement son rôle durant le temps scolaire même réduit. Pour améliorer son efficacité, il faut lui en donner les moyens : moyens en personnels (RASED pour chaque regroupement d'écoles, maître supplémentaire dans les écoles difficiles, moyens financiers d'aide aux projets), moyens en termes de politique éducative avec des contenus adaptés à notre temps, comme le préconisait d'ailleurs le président de la République dans la lettre aux éducateurs de septembre 2007 (4) , avec des méthodes prenant en compte les recherches pédagogiques contemporaines.

Tout le monde sait que les stages de remédiation durant les vacances n'ont qu'un intérêt : permettre à de jeunes enseignants sous payés de travailler plus pour gagner plus (5) , mais que l'impact sur les apprentissages est très aléatoire voire inconcevable. Dans la majeure partie des cas, un enseignant qui n'est pas celui de la classe voire qui, venant d'une autre école ne connaît rien de celle où il fera des heures supplémentaires confortables, qui n'aura que peu d'informations utilisables sur les difficultés des enfants qui lui seront confiés, les enseignants des classes de ces élèves refusant de travailler plus pour gagner la même chose et permettre à un autre de gagner plus, à qui l'on indiquera que compte tenu d'un certain nombre de réalités, il faudra faire du ludique, ne pourra qu'alterner les exercices « bledisés » et les jeux. Par ailleurs plus fondamentalement encore, tous les pédagogues et les psychologues savent que la stigmatisation inévitable des élèves est une catastrophe pour eux et pour les familles (6) et que jamais l'on se sera capable de faire avaler à un enfant la soupe qu'il a vomi à la première cuillère et à qui l'on tente d'en imposer dix…

Plus grave encore. Comme le dispositif échouera, on sera en mesure de déclarer que l'on aura tout fait pour ces enfants en échec (l'honneur de la République !) et que décidément « quoiqu'on fasse, il n'y a rien à faire ». On en déduira que ces enfants sont bêtes, qu'il y a une espèce de fatalité de l'échec, fatalité à laquelle les milieux pauvres sont résignés depuis toujours et qui ne sera que renforcée, renforçant à son tour la spirale de l'échec et le sentiment de culpabilité des enfants et de leurs parents et contribuant à une autre spirale, celle de la violence. Cette fatalité s'inscrit parfaitement dans une logique néo ultra libérale qui fait de la loi du plus fort et des gagnants un principe universel. On sait que les perdants sont toujours du même côté.

Ne vous inquiétez pas monsieur le Ministre… On fera quand même, la mort dans l'âme, en essayant de ne pas la perdre… On fera, cette fois non pas avec discernement, mais simplement avec honnêteté par rapport à votre autorité mais aussi par rapport au respect dû aux élèves, ce respect qui nous conduit à penser que l'échec n'est pas

une fatalité et que nous connaissons d'autres moyens pour l'éviter. Il suffit de lire les ouvrages de pédagogie contemporaine (le dernier Meirieu est excellent (7)), de s'intéresser aux recherches des mouvements pédagogiques (ICEM, CRAP, GFEN, OCCE…), des syndicats progressistes (SE, SNUIPP, SGEN)… pour les connaître ;

Nous « ferons » d'autant plus qu'à mon grand étonnement, quelques collègues découvrent dans ces mesures des raisons d'exister et, par conséquent, les soutiennent avec un certain zèle. Les uns, comme dans toutes corporations, sont coutumiers du fait et sont des adeptes du sens du vent pour leur carrière. Les autres parce qu'ils croient découvrir une liberté, celle d'avoir des moyens (pour une fois, disent-ils !), celle d'organiser, de choisir, de contrôler, de vérifier. Cela dénote une sorte d'appétit de pouvoir plutôt amusante tant elle est illusoire et, de mon point de vue, malsaine (8), mais qui pourra aider le ministre surtout s'il sait jouer - et il sait parfaitement le faire - sur la corde sensible du « j'ai besoin de vous ». Cela m'inquiète beaucoup, pour l'avenir du corps de inspecteurs de l'éducation nationale et de son éthique. Concevoir ce métier en termes de pouvoir et d'autorité alors que les enseignants ont besoin de confiance, de stabilité, de formation et d'accompagnement, me paraît grave. Mais c'est peut-être aussi dans l'air du temps… à la veille de noter les enseignants sur leurs résultats, ce qui promet bien des drames.

Nous entrons donc délibérément après une trentaine d'années de progrès (9) dans une continuité républicaine tout à l'honneur de notre République, après une phase de destruction avec monsieur de Robien, monsieur Bentolila et le soutien des mouvements ultra réactionnaires, dans la phase de construction cohérente, sagement conçue et organisée, d'une conception ultra libérale de l'école et de la société qui n'appelle pas des lendemains qui chantent… du moins pas pour tout de suite. Il est certain que le jour viendra où il faudra réinventer la rénovation pédagogique des années 1970/80… et la loi d'orientation de 1989 pour reconstruire une école démocratique, et mesurer le temps perdu à savoir pourquoi elle a été entravée.

Dans ce contexte, la loyauté des cadres du système s'impose. La servilité, pas encore.

1 Les citoyens sont beaucoup mieux informés des questions de l'environnement, de la consommation, de l'économie, de la bourse, de la santé .. que des questions d'éducation. Hélas !

2 Syndicat des inspecteurs de l'Éducation Nationale UNSA Éducation

3 Des élus et des responsables de l'UMP ont multiplié les interventions et protestations quand monsieur de ROBIEN avait envisagé de me sanctionner pour mon allusion à la diligence placée sur les rails du TGV. J'en garde une grande admiration pour leur intelligence et une gratitude émue.

4 Il serait vain pourtant de chercher à ressusciter un âge d'or de l'éducation, de la culture, du savoir qui n'a jamais existé. Chaque époque suscite des attentes qui lui sont propres. Nicolas Sarkozy (page 6)

5 Cohérence gouvernementale garantie 6 Elle est de l'ordre du bonnet d'âne

7 Pédagogie : le devoir de résister. ESF. Août 2007. 9,90 euros

8 Mais ce n'est que mon point de vue

9 Si l'on veut bien avoir l'honnêteté de ne pas oublier l'état de l'école à la fin des années 1960